



RÉINVENTONS UN CAPDENAC POUR TOUS



N°2

Lettre d'information
de la liste
Janvier 2026

contact@rcpt.fr

Credit photo : ChristophePourcelet

Transition écologique : mieux vivre à Capdenac-Gare

À Capdenac-Gare, nous conduirons la transition écologique sans que cela soit une contrainte, mais pour en dégager une réelle opportunité. Une opportunité pour améliorer concrètement la qualité de vie, renforcer l'attractivité de la commune et préparer l'avenir. **Notre priorité :**

- passer d'actions minimalistes, à un projet structuré,
- passer d'une écologie subie à une écologie choisie, mesurable et évaluée.

Ces dernières années, la commune a engagé certaines actions environnementales (entretien sans produits phytosanitaires, économies d'énergie, participation à des dispositifs nationaux).

Cependant :

- ces actions relèvent souvent d'**obligations réglementaires** ou de dispositifs imposés ;
- elles manquent de cohérence globale et de vision à long terme (**comme une piste cyclable d'une vingtaine de mètres, suppressions aléatoires de places de parking etc.**) ;

- les habitants sont parfois convoqués mais peu associés aux choix et au suivi (PLUi, regroupement des écoles, travaux et préemptions sans projet défini).

« Capdenac-Gare a aujourd'hui besoin d'un véritable cap écologique communal ».

Capdenac-Gare a désormais besoin d'une véritable stratégie écologique communale. Nous proposons la mise en place d'un Plan communal de transition écologique 2026-2036, voté en conseil municipal. Ce document fixera des objectifs clairs et chiffrés, un calendrier précis, des indicateurs publics de suivi et fera l'objet d'un bilan annuel présenté aux habitants.

Ce plan s'articulera autour de priorités concrètes. Pour la nature et le cadre de vie, nous lancerons un Plan arbres, développerons des îlots



de nature en ville et réaliserons un diagnostic biodiversité, en partenariat avec les associations et les écoles.

Notre objectif : rafraîchir la ville, préserver le vivant et améliorer le quotidien.

En matière d'énergie, nous engagerons un programme ambitieux de sobriété : amplifier l'autoconsommation collective sur les bâtiments communaux, rénovation énergétique du patrimoine public, transparence sur les consommations et accompagnement des habitants vers les économies d'énergie, afin de réduire durablement les dépenses et la dépendance énergétique.

Les mobilités du quotidien feront également l'objet d'un plan dédié : cheminements piétons et cyclables sécurisés, des accès facilités vers les écoles, la gare et les équipements publics, stationnements vélos sécurisés et soutien au covoiturage local.

Face au changement climatique, **la commune agira sur l'eau et les sols** : récupération des eaux pluviales, désimperméabilisation des espaces minéralisés, lutte contre les îlots de chaleur et sensibilisation aux économies d'eau.

La résilience alimentaire de Capdenac-Gare est une priorité pour nous. Le développement des circuits courts, des produits locaux et de qualité ainsi que la valorisation du modèle agricole local permettront notamment à chaque écolier et résident

d'EHPAD de bénéficier d'une alimentation saine, durable, locale respectueuse du territoire et d'une traçabilité indispensable.

Cette transition sera participative.



Budget participatif vert, ateliers citoyens, conseil citoyen de la transition et publication annuelle d'un tableau de bord écologique permettront à chaque habitant de devenir acteur du changement.

Enfin, nous portons une **écologie juste et sociale**. La rénovation énergétique ne doit pas être une punition, mais une opportunité accompagnée. **Un Plan communal "Zéro passoire thermique"** sera mis en place, avec une cartographie du parc de logements, une priorisation des plus énergivores et un accompagnement différencié des propriétaires, bailleurs et locataires.

Un **guichet communal** aidera au montage des dossiers (MaPrimeRénov', ANAH...), car trop de ménages renoncent aujourd'hui faute d'accompagnement.

Capdenac-Gare mérite une transition écologique ambitieuse, planifiée et partagée, au service des habitants d'aujourd'hui et des générations futures.

GÉRER UNE COMMUNE, CE N'EST PAS SEULEMENT ÉQUILIBRER DES COMPTES

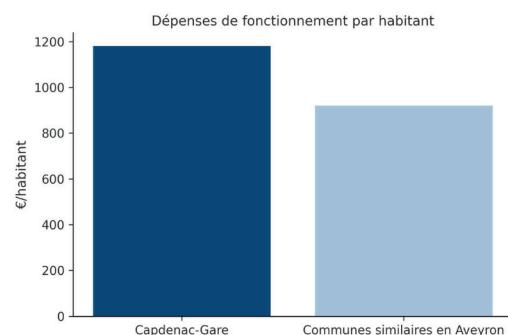
La majorité municipale sortante se vante régulièrement que les finances de Capdenac-Gare sont saines. C'est se limiter à regarder uniquement la dette et les comptes à court terme.

Mais quand on regarde les chiffres de plus près, pour tout expert des finances publiques, un autre message apparaît, **beaucoup plus inquiétant**.

Premier point : les dépenses de fonctionnement

Capdenac-Gare dépense plus en fonctionnement par habitant (1178€/hab) que la majorité des communes similaires (communes aveyronnaises de même importance). Le problème est que ces dépenses sont rigides. Elles augmentent automatiquement, elles sont très difficiles à réduire et elles verrouillent le budget.

Résultat : moins de marges, moins de liberté, moins de capacité à anticiper l'avenir.





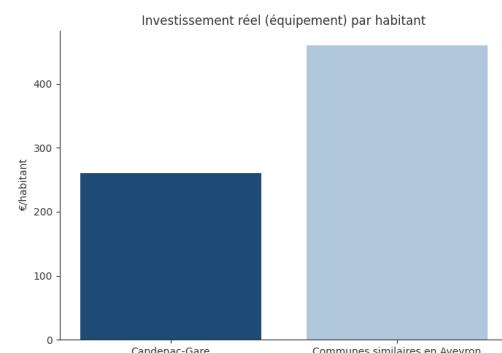
Deuxième point : l'investissement en équipements

Capdenac-Gare investit deux à quatre fois moins par habitant (261 €/hab) en équipements que d'autres communes similaires (communes aveyronnaises de même importance).

Cela veut dire quoi, concrètement ? Des équipements qui vieillissent. Des projets repoussés. Une commune qui n'avance plus. Ne pas investir aujourd'hui, ce n'est pas être prudent. C'est repousser les problèmes à demain et souvent les rendre plus coûteux.

Troisième point : la dette

Les élus sortants se gargarisent d'une dette faible. Mais il faut dire la vérité : si la dette est faible, c'est surtout parce que la commune n'investit pas. Une dette maîtrisée doit être un outil au service des projets, pas un trophée brandi pour masquer l'immobilisme, le pantoufle.



LE VRAI RISQUE : AUJOURD'HUI, TOUT TIENT ENCORE. MAIS DEMAIN ?



Quand il faudra rattraper le retard d'investissement, les options seront simples... et douloureuses :

- augmenter considérablement les impôts,
- réduire drastiquement les services,
- ou s'endetter brutalement dans une période forcément moins favorable sur les marchés financiers.

Ce sont des choix subis. Et une bonne gestion devrait précisément les éviter.

Capdenac-Gare n'est pas en difficulté financière aujourd'hui. Mais elle s'est installée, avec la municipalité sortante, dans une fragilité lente et silencieuse. **Gérer une commune**, ce n'est pas seulement équilibrer des colonnes de chiffres, comme le fait si souvent Monsieur l'adjoint aux finances. **C'est préparer l'avenir.**

Et aujourd'hui, la question est simple :

Allons-nous continuer à nous recroqueviller avec les mêmes élus ou voulons-nous réinventer une ambition pour notre commune ?

GRAND FIGEAC

La place de Capdenac-Gare dans le Grand Figeac mérite mieux que le pantoufle actuel.

Rattachée au Grand Figeac en 2007 sans consultation des habitants, Capdenac-Gare n'a jamais digéré cette décision. En rupture avec la position de l'ancien maire **Pierre Riols** dont nous sommes sans doute plus proche que la municipalité sortante en matière de défense exclusive des intérêts de Capdenac-Gare avant tout, ce rattachement fut un passage en force et un « mariage » contre-nature entre deux territoires aux identités, aux histoires et aux logiques de développement différentes : le Lot et l'Aveyron. Cette situation place aujourd'hui la commune dans une impasse administrative. Intégrée à une intercommunalité lotoise, Capdenac-Gare se trouve

partiellement privée des aides du département de l'Aveyron, sans pour autant bénéficier pleinement de celles du Lot. Elle contribue financièrement, mais ne récolte que peu de retombée.

Conçue pour mutualiser, l'intercommunalité est devenue un système sans âme, très centralisé. Sur **92 communes**, le Grand Figeac concentre les décisions et les compétences majeures, tandis que les communes exécutent. Son expansion continue s'est accompagnée d'une hausse des dépenses et des effectifs, sans réel rééquilibrage territorial. À Capdenac-Gare, le bilan ne peut qu'être jugé maigre : **une seule réalisation** d'ampleur en près de dix ans, la rénovation de la piscine en 2018 conditionné par sa fermeture tout l'été pour



favoriser le Surgié, pendant que les investissements majeurs et les équipements structurants se concentrent à Figeac. Les élus capdenacois actuels ont également une lourde responsabilité pour leur absence de poids et leur passivité au sein du Grand Figeac. Face à ce constat, la question de l'avenir est posée : commune périphérique, simple variable d'ajustement ou cité-dortoir de Figeac ?

Nous proposons
une nouvelle méthode :

SI NOUS SOMMES CANDIDATS À CAPDENAC-GARE

c'est pour faire, agir et décider !

Nous exigeons un changement de pratique et de vraies délégations de compétences. Et nous ne serons plus seuls car déjà, l'omerta étant levée, d'autres communes osent désormais parler ouvertement des pratiques.

Nous mènerons une **étude indépendante** montrant les avantages et les inconvénients de notre présence dans le Grand Figeac.

Tous les habitants de Capdenac-Gare auront un accès libre aux éléments qui en résulteront.

Ainsi, contrairement à 2007, **ce sont les habitants de notre ville, parfaitement éclairés, qui trancheront. Notre ligne est sans ambiguïté : oui à la coopération, oui à la mutualisation, non à la confiscation !**



Credit photo : ChristophePourcelet

L'exigence de la vérité

Il est toujours juste de rappeler aux nouvelles générations, les femmes et les hommes qui ont sauvé l'honneur de notre pays pendant la Seconde Guerre mondiale. Capdenac-Gare peut être fière de **Sœur Denise Bergon**, née ici, Directrice du pensionnat Notre-Dame à Massip, qui a sauvé près de cent réfugiés juifs, dont quatre-vingt-trois enfants, au péril de sa vie.

Lors d'une visite au **Mur des Justes à Paris**, au Mémorial de la Shoah, j'ai été saisi par une découverte troublante : le nom de Sœur Denise Bergon y est bien gravé, mais rattaché à Capdenac, Lot, et non à Capdenac-Gare, Aveyron.

Cette erreur n'est pas anecdotique. Elle efface symboliquement une part de l'histoire locale, de la Résistance aveyronnaise et du courage de celles et ceux qui ont agi ici, sur notre territoire. Pour les anciens, pour les familles, pour ceux qui ont connu Sœur Bergon et Massip, c'est une blessure.

Le devoir de mémoire ne se limite pas aux discours. Il exige rigueur, vérification et respect scrupuleux des faits. Quand on parle d'Histoire, surtout de celle qui s'est écrite au prix de vies humaines, on ne peut pas se contenter d'approximations.

Honorier la mémoire, c'est d'abord dire la vérité, avec rigueur et responsabilité. Tout le reste n'est que communication.

CAFÉS-DÉBATS

Participez à des temps d'échange ouverts et conviviaux dans les cafés de Capdenac-Gare, autour des enjeux locaux. Chaque rencontre permettra de présenter notre programme, de répondre à vos questions et d'aborder un thème spécifique.

Mercredi 28 janvier (19h-21h)

Salle du bas du Paris, 12 avenue Gambetta.

Débat sur notre programme général, suivi du thème : Eau potable et assainissement.

Mercredi 4 février (19h-21h)

Café Le France, 4 rue Carnot

Thème abordé : Sécurité



L'accueil par les établissements ne vaut ni soutien politique ni engagement partisan.

Entrée libre – consommation à régler sur place.



19000 vues sur les réseaux
et ça continue. Merci !